

# Compte rendu du Comité directeur

Lundi 3 février 2020

**Présents** : Marc Caigneaux, Joëlle Divol, Jean-Pierre Divol, Jean-Marie Jourdan,  
Bernard Lucas, Georges Rochais, Bernard Sautereau et  
René Schlagdenhauffen.

**Invité** : Marc Réal

## ORDRE DU JOUR

### **Procès-verbal du 6 janvier 2020**

- Approbation - Signatures : B. Lucas

### **Trésorerie**

- Point actuel : J.-M. Jourdan

### **Association Bvyc 2020**

- Effectif - Détails : B. Lucas
- Point sur les sympathisants : J. Divol

### **Rallye**

- Finalisation (ravitos, inscription) : J.-P. Divol
- Repas organisateurs : G. Rochais

### **Téléthon**

- Responsable du projet - Avancement : R. Schlagdenhauffen
- Choix des actions : J.-P. Divol / B. Sautereau

### **Assemblée générale du CoDep 91**

- Commentaires : J. Divol

### **Stage de dirigeant**

- Informations : J. Divol

### **Divers**

- Sponsors - Relance : M. Caigneaux

- **Procès-verbal**

Le procès-verbal en date du 6 janvier 2020 est accepté par les délégués présents.  
Il est signé par la présidente et le secrétaire général.

## • Trésorerie

Jean-Marie Jourdan expose les comptes de l'association à ce jour :

La trésorerie à la date du 31 janvier 2020 s'élève à : 5 618,04 euros

- Comptes courants : 3 023,04 euros
- Compte bleu : 2 520 euros
- Caisse : 75 euros

Le service de réservation de salles à la Mairie de Brunoy nous a restitué les chèques de caution. Dorénavant, nous signerons une convention de réservation annuelle avec la Mairie pour éviter ces modalités fastidieuses et répétitives, chaque fois que nous désirons une salle.

Le contrat est en préparation, nous le recevrons courant mars.

- A nous de prévoir un calendrier annuel de réservations, en sachant que l'Espace Leclerc ne nous est réservé que deux fois dans l'année, après c'est payant...

A ce sujet, nous devons préciser que nous avons déjà utilisé l'Espace Leclerc pour l'assemblée générale du CoDep, les autres réservations programmées étant la Journée Souvenir et la Journée d'Automne, soit une impossibilité de gratuité pour cette dernière...

- Marc Réal nous propose d'organiser chez lui la Journée d'Automne, le Comité remercie Marc, en lui précisant que nous rencontrerons les services de la Mairie pour trouver une solution.

Quelques erreurs substituaient à l'enregistrement des licences, affiliation et assurances de notre association. Nous avons informé Lydia Blondeau, secrétaire nationale des licences à la fédération FFCT - Ile-de-France, de ces dysfonctionnements.

Le Bvyc a obtenu gain de cause et nous avons récupéré 50 euros injustement versés.

## • Association Bvyc

A ce jour, les licences sont arrêtées.

Nous comptabilisons : 39 adhérents FFCT/ Bvyc

Et 4 adhérents extérieurs sympathisants, soit 43 adhérents cyclistes Bvyc.

En ce qui concerne notre association, nous enregistrons : 47 membres dont 2 donateurs et 2 sponsors.

Les adhérents du Bvyc prendront connaissance du trombinoscope dans notre site.

## • Point sur les sympathisants

Jean-Pierre Divol informe le Comité de la chute de Gilles Verrier lors d'une de nos sorties.

Gilles est rentré chez lui et va entamer une convalescence, l'éloignant momentanément du vélo.

Nous lui souhaitons un prompt rétablissement et espérons le revoir vite parmi nous.

Le Comité directeur demandera impérativement à nos amis sympathisants du Bvyc de fournir une photocopie de leur licence.

Un message d'information dans ce sens leur a été envoyé par le secrétaire général.

Le Comité directeur décide de ne pas accepter, lors de nos sorties, des cyclos extérieurs qui ne seraient pas en règle de leur cotisation Bvyc et de leur licence 2020, non couvert par une assurance de club, pour des raisons de sécurité et de précautions que chacun comprendra.

## • Rallye « la B.vycoise »

Aujourd'hui, les dossiers de préfecture sont finalisés, il est vrai que ce travail en amont a commencé en juin 2019 avec la demande faite au maire de Brunoy pour la réservation du gymnase Gounot.

Les services de la Mairie étant également informés de nos souhaits de matériel et notre place dans le gymnase ; avec le désir d'organiser « un repas organisateurs ».

Les horaires seront confirmés.

Les dossiers seront envoyés début mars aux préfetures concernées.

Jean-Pierre Divol travaille sur l'organisation interne, il définira les tâches de chacun en fonction des volontaires à notre rallye, suivant un organigramme bien précis.

Les fiches d'inscription de l'année précédente seront un recours en cas de faille informatique.

Les inscriptions se feront avec le logiciel de la fédération.

Jean-Pierre prendra rendez-vous avec le service de reprographie de la Mairie pour tous nos imprimés.

Bernard Lucas contactera les maires des communes où se poseront nos deux ravitaillements, respectivement : La Houssaye pour le 110 km et Combreux/Tournan pour les 80 et 110 km.

### • Repas des organisateurs

Georges Rochais fait part au Comité de l'inventaire de nos différents rallyes et de l'expérience acquise lors des années précédentes. Le fait d'avoir deux ravitaillements facilite les choses.

Marc et Georges seront les maîtres de cérémonie dans l'art de recevoir au Bvyc, ils ont toute la confiance du Comité.

- Dans ce genre d'invitation, même avec de l'expérience, rien n'est acquis tant les aléas extérieurs sont déterminants à commencer par la météo.

Le repas des organisateurs aura lieu dans la salle du gymnase, à partir de 13 h 30.

La fin de notre manifestation est prévue à 17 h.

- Il sera demandé une participation de : 15 euros.

### • Téléthon

Trois projets sont soumis au Comité : Jean-Pierre Divol et Bernard Sautereau

- 1) Home-trainers ou vélos d'appartement à disposition, adaptation et contrôle Bvyc.
- 2) Circuit route à vélo, en boucle de 1,2 km avec accompagnement Bvyc.
- 3) Petit circuit à vélo le long de l'Yerres de 600 m sur chemin piétonnier partagé et home-trainers

Le premier projet aurait lieu sous la halle/guinguette à l'abri ; ainsi que le projet 3.

Le second projet serait centralisé sur le parking Montaigne, derrière le Monoprix et emprunterait les petites rues adjacentes : Ronsard, rue Michelet et rue Rabelais.

Ces animations du samedi 6 octobre respecteraient l'horaire de 10 h à 16 h.

Jean-Pierre, Bernard et René se rendront sur place dès mardi afin d'étudier quel projet répond au mieux à la sécurité et à l'investissement que nous pouvons offrir.

René Schlagdenhauffen est en charge du dossier auprès de la Mairie de Brunoy.

La présidente suivra avec attention ce dossier, son évolution et son aboutissement auprès des différents services de la Mairie de Brunoy.

Les fonds collectés seront reversés au collectif du téléthon.

### • Assemblée générale du CoDep 91

Notre club a reçu l'assemblée générale du CoDep 91. Les félicitations du Président pour notre organisation et le dynamisme de notre club nous encouragent à poursuivre nos efforts et notre investissement pour le rendre toujours plus attrayant.

- Un grand merci vous revient pour votre coopération et nous n'hésitons pas à vous le donner.

Les délégués du Bvyc accueillent les officiels du CoDep à 10 h 30 et ensemble nous installons le matériel et décorons la salle. Nous déjeunons ensuite dans une ambiance amicale et joyeuse.

A partir de 13 h 30, nous accueillons, en tenue club, merci Georges... les participants.

En vain, nous attendons le maire de Brunoy pour ouvrir l'assemblée comme il était convenu...

Notre présidente présente notre association, l'assemblée est ouverte.

Les membres de notre association intéressés par le compte rendu complet de l'assemblée générale sont priés de se faire connaître, notre secrétariat fera suivre.

- **Stage de dirigeant**

Notre présidente a participé au stage de dirigeant ; elle nous dresse le plan de travail et insiste sur l'intérêt à participer à ces stages de formation qui sont, soit organisés par la fédération, soit organisés par le conseil départemental. Ceux de la fédération sont répertoriés ci-dessous :

- Dirigeant (historique, responsabilité, administration et animation)
- Formateur (compétences agréées, animations de stages)
- Initiateur (jeunes des écoles, agréé, handicap)
- Animateur (accueil, école de vélo, sécurité, accompagnement)
- Moniteur (accueil club, animations)

Pour les autres stages, si vous êtes intéressés, rapprochez-vous de Joëlle Divol.

Les formations vous attendent, nous pouvons vous faire parvenir les dates d'inscription, il faut également mettre en évidence deux stages qui s'avèrent nécessaires en cas de premiers secours, le PSC 1 et la mécanique vélo.

Joëlle Divol représentait notre association lors de la réunion « la journée verte et bleue » organisée par la communauté d'agglomérations Val d'Yerres Val de Seine. Cette manifestation qui aura lieu le 28 juin 2020 dans la forêt de Sénart près de la Maison Forestière de Montgeron, a pour objectif de rassembler les habitants du territoire autour d'un événement familial consacré au sport, à la nature et à la découverte. La réflexion est lancée quant à la participation de notre club à cette journée.

Elle nous présente également la fiche FAIDAIR (Fiche Analyse et Identification Des Anomalies sur le Réseau Routier) et la confie au délégué sécurité : Jean-Marie Jourdan. Se rapprocher de lui si vous désirez faire un signalement.

- **Divers**

Marc Caigneaux a rencontré des responsables de grandes surfaces, dans le cadre de recherches de sponsors. Aujourd'hui cette prospection reste à l'étude et notre démarche se tourne vers des plus petites structures commerciales de proximité, plus réceptives à nous écouter.

Bernard Lucas passe la main après 7 ans de représentation du Bvyc auprès de nos sponsors, Bernard présentera Joëlle Divol et Marc Caigneaux à madame Isabelle Saulnier, directrice des Ambulances Davril. Rendez-vous pris pour la fin février.

**Site du Bvyc : <https://www.cyclobvyc.fr>**

➤ **Prochaine réunion : lundi 2 mars à Brunoy**

La présidente

Le rapporteur

Joëlle Divol

Bernard Lucas